

**LE CONSTITUTIONNEL**  
 SE PUBLIE  
 Lundi, Mercredi et Vendredi.  
 ~~~  
**ABONNEMENTS**  
 Edition Semi-Quotidienne, par an... 37.00  
 de l'abonnement, par an... 1.00  
 payable d'avance - A la fin de l'année 0.50  
 ~~~  
 Toute correspondance, etc., doivent être adressés aux propriétaires du Constitutionnel, au bureau, et munies d'une signature responsable.

# LE CONSTITUTIONNEL

ORGANE DU DISTRICT DE TROIS-RIVIERES

E. GERIN, Rédacteur-en-Chef

NORMAND & GERIN, Éditeurs-Propriétaires

**LE CONSTITUTIONNEL**  
 SE PUBLIE  
 Lundi, Mercredi et Vendredi.  
 ~~~  
**ANNONCES**  
 Par ligne  
 Edition Semi-Quotidienne, première... 0.07  
 Insertion, Br. de... 0.07  
 Do Insertions subséquentes... 0.07  
 Une Colonne, pour 12 mois... 30.00  
 Do do 6 mois... 20.00  
 Do do 3 mois... 14.00  
 Edition Hebdomadaire, à forfait... 3.00  
 Adresses d'affaires, pour 12 mois... 3.00  
 ~~~  
 Toutes annonces sans conditions seront insérées jusqu'à concurrence de 25 et 200 lignes. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

Annonces Diverses

Reçu par les derniers Steamers  
**1000 DOUZES DE CHAPEAUX**

Haute Nouveauté  
**DERNIER GOUT EN FEUTRE**

LAINE, TOILE, PAILLE,  
 CASTOR (SOIE), SATIN,  
 GLISSE, LE GHORN, &c., &c., &c.,  
 Formes et couleurs très variés.

A VENDRE EN GROS SEULEMENT

**A Bon Marché**

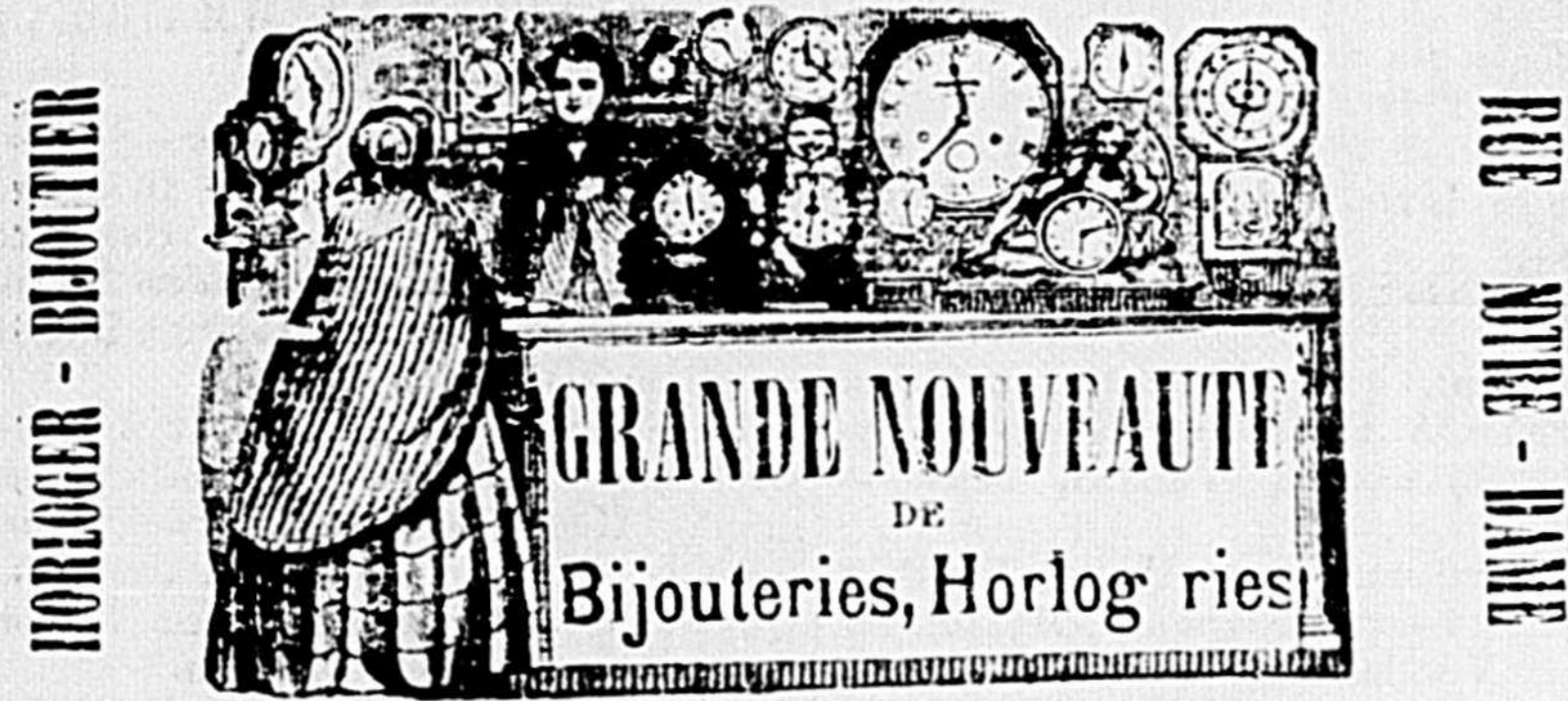
A LA MANUFACTURE DE

**HENRY M. BALCER**

Trois-Rivières, 1er Avril 1874.

**JANVIER 1874,**

**M. L. E. BATTEGAY**  
 Successeur de S. McCLUNG



**M. L. E. Battegay**

A l'honneur d'annoncer au public pour l'année 1874, qu'il a reçu dernièrement un assortiment immense de Montres en Or et Argent variant de \$6.50 à \$300.00.

L'avantage de ses relations avec les fabricants de son pays lui permet de vendre à des prix beaucoup plus réduits que l'année précédente.

De plus on trouvera un grand choix nouveau et complet de Bijouteries, l'avantage de ses relations Européennes lui permettra d'écouler dans le plus bref délai, les commandes spéciales pour Montres ou Bijoux qu'on voudra bien lui confier.

M. L. E. Battegay recommande spécialement au public de prendre bonne note que tout article vendu dans son magasin est garanti tel qu'il le représente.

Tous bijoux commandés seront faits dans le plus bref délai mais seulement des articles masifs et solides en or comme Epinglettes, Pendant d'Or, Chaines de Montre pour Dames et Messieurs ainsi que des Bagues et des Jones de toutes sortes de manières avec pierres ou autres, et boutons de chemise Etc., Etc., Etc.

Quand aux réparages il continuera de donner ses soins les plus minutieux comme par le passé.

**GRAND DEPOT CENTRAL**

DE

**MEUBLES DE MENAGE**

DE LA MANUFACTURE DE

**Gelinas, Bergeron & Cie.**

DANS

**La Nouvelle Salle du Marché**

**EN GROS ET EN DETAIL**

Nous offrons nos remerciements les plus sincères à nos nombreuses pratiques pour le patronage libéral qui nous a été accordé depuis que nous avons établi notre Manufacture, et nous profitons de cette occasion pour leur annoncer que nous avons maintenant l'assortiment le plus considérable en cette ville consistant en

GARNITURES DE SALONS, SALLE A DINER, CHAMBRES A COUCHER, PAILLASSE A RESSORT, MATELATS, MIROIRS, TAPIS, GRAVURES, Etc., Etc.

**PRIX EXTREMEMENT REDUIT**

On demande dix apprentis menuisiers.

GELINAS, BERGERON, & Cie.

Feuilleton du Constitutionnel

LE CHATEAU DE WILDENBORG

XIV.

L'ARCHIDUCHESSSE ISABELLE

(Suite.)

Par son dévouement et sa fidélité, Ferdinand Wyts s'était placé très haut dans la considération des Archiducs. Aussi après le siège du château de Wildenberg, n'avait-il pas eu de peine à obtenir que sa fille Marie fût attachée à la princesse Isabelle en qualité de fille d'honneur.

Dans une des salles du second étage du palais de Bruxelles, qui donnait sur les jardins, nous trouvons l'Archiduchesse assise devant une petite table et prenant un modeste déjeuner. Vêtue d'une robe d'étoffe sombre dont la teinte rendait plus sévère encore son visage presque brun, Isabelle échangeait quelques paroles avec Marie Wyts, qui venait d'entrer. Malgré la rigidité de ses traits, qui rappelaient parfaitement ceux de son père, Philippe II, elle avait cependant dans les yeux une expression de bonté, qui rassurait à l'instant ceux qui lui parlaient; et sa bouche, agréablement fendue, laissait passer les sons d'une voix qui exprimait ordinairement la bienveillance.

— Je vous assure que vous avez l'air triste, Marie, dit l'Archiduchesse à sa fille d'honneur, dont elle avait fait sa compagne habituelle, tant elle avait trouvé en elle de précieux qualités, vous avez quelque chose d'est sûr.

— Votre Altesse est trop bonne de s'occuper de moi, répondit la jeune fille avec embarras. Et elle se détourna pour essayer une juquette qui tourmentait dans ses yeux.

— Marie, si vous n'avez par plus de confiance en moi, je serai obligée de vous gronder. En même temps, Isabelle saisit la main de sa fille d'honneur et la regarda avec un air d'intérêt véritablement senti. Vous me cachez un secret, mon enfant; il y a longtemps, au reste, que m'en avertit; puisque je suis sur ce chapitre-là, j'exige, en ami plutôt qu'en souveraine, que vous m'ouvriez votre cœur.

Marie fondit en larmes, tira une lettre de son sein, et la tendit silencieusement à la princesse.

— Et bien! mon enfant, s'écria celle-ci lorsqu'elle eut parcouru la lettre, je ne vois pas la dedan de quoi tant vous attrister. Votre père desirait que vous épousiez Monsieur d'Isenghien; c'est ce me semble, un parti sortable que vous m'avez dit souvent, et je ne comprends pas l'opposition que vous mettez à l'accomplissement de ce désir de monsieur de la Boucharderie.

— Hélas! madame, je ne saurais aimer le seigneur d'Isenghien, et maintenant que mon père me presse de l'accepter enfin pour époux, je sens que j'éprouve pour lui une aversion plus grande encore.

— Hector Vilain a cependant tout ce qu'il faut pour captiver le cœur d'une femme; il est jeune il est beau; sa bravoure et sa loyauté ne sauraient être mises en doute; il est surtout excellent catholique. Sa famille est une des plus illustres de la Flandre; peu de maisons ont une fortune égale à la sienne. Quel sont donc les motifs de cette inconcevable aversion?

— Madame, repartit Marie baissant les yeux avec un embarras visible, il me semble que jeune comme je suis j'ai encore le temps d'attendre.

— Marie, vous manquez de franchise envers moi, dit la princesse examinant la jeune fille avec un regard interrogateur que celle-ci ne put soutenir sans rougir, si je devine bien, c'est une autre affection qui s'est emparée de vous... Oui, l'air pensif que je vous vois quelquefois, en profondes tristesses qui vous saisissent tout à coup au milieu de vos compagnes, les pleurs que j'ai souvent surpris dans vos yeux, tout m'annoncent que votre cœur n'est plus libre.

fusion, reprit Marie, cachant dans ses mains sa figure pâle; je n'ose vous répondre...

— Calmez-vous, mon enfant; si je cherche à pénétrer le secret qui vous oppresse, c'est pour vous aider à en supporter le poids.

— Et bien! vous saurez tout, madame; vous saurez pourquoi je ne puis aimer le comte d'Isenghien, vous connaîtrez les profondes blessures de ce cœur que vous avez si bien pénétré. Je ne demande qu'une chose de Votre Altesse, c'est qu'elle veuille avoir un peu d'indulgence pour une pauvre fille qui va lui ouvrir son âme tout entière.

— Alors la jeune demoiselle entra dans les plus minutieux détails de son affection pour Jacques Wyts, et surtout de l'entrevue fortuite qui avait si violemment ravivé en elle ce feu mal éteint.

— Une fille honnête, conserver un souvenir d'affection pour un traître, pour un hérétique, dit la princesse interrompant Marie vers la fin de son récit avec un accent mêlé de sévérité, c'est ce que je ne puis concevoir.

— Vous me comprendriez, madame si vous aviez vu, comme moi, malheureux, proscrit, fugitif, le compagnon de mes joies et de mes plaisirs d'enfance. C'était mon parent le fils adoptif de mon père, l'ami de mes premières années, qui revenait à moi, qui affrontait les plus grands dangers pour me revoir. Ah! madame, Votre Altesse aurait eu pitié de lui et ne l'aurait point repoussé; j'en ai pour garant la bonté de votre généreux cœur.

— Mais raisonnez donc, Marie; à quoi vous sert de rester fidèle au souvenir d'un misérable Mutiné, dont la mort vous rend libre désormais de disposer de votre main en faveur du comte d'Isenghien?

— Je le répète, madame, il me serait impossible d'aimer ce seigneur, quel qu'il soit, car il a tué Jacques; le sang de mon parent n'aurait pas rougi ses mains?

Car le seigneur de la Boucharderie avait fait courir ce bruit, afin qu'il n'ait pas à supporter, lui son père adoptif, tout ce qu'avait d'odieux le reproche d'avoir ôté la vie à l'orphelin qu'il avait élevé. Isenghien, au contraire, s'était volontiers chargé de la responsabilité de cette mort, croyant même s'en faire un titre à l'affection de Marie.

Dans cette instant, une femme de charge entra dans l'appartement, elle vint informer Marie qu'un jeune paysan, nommé Josquin, désirait lui parler.

— Josquin! le jeune "Oudlander" s'écria Marie avec étonnement... et vous dites qu'il vient expressément du fond de la Flandre pour me voir? Quel courage! sans doute il a quelque secret à me demander pour les pauvres habitants du Bulscampvelt... Votre Altesse me permet-elle de la quitter un instant, pour aller m'informer de ce que me veut cet enfant de la Bruyère?

— Allez, mon enfant, je suis moi-même curieuse de connaître l'objet de cet visite.

— Oh! ma bonne maîtresse, enfin je vous revois, s'écria Josquin se précipitant au-devant de Marie qui entra dans une salle d'attente où on l'avait introduit. Savez-vous que j'ai eu bien de la peine à arriver jusqu'à vous? Mon Dieu! comme tous ces gens font des difficultés pour conduire un pauvre enfant auprès de mademoiselle Wyts.

— Oui, oui, vous avez raison Josquin; on n'entre pas aussi aisément dans un palais que dans une chaumière... Mais dites-moi vite le sujet de votre présence ici.

— Oh! c'est bien long à vous raconter, mademoiselle, et les choses que j'ai à vous apprendre, vous étonneront grandement j'en suis certain.

— Vraiment, Josquin, vous piquez vivement ma curiosité.

— Je vous dirai d'abord que je vous apporte des nouvelles de ce grand homme noir, que j'ai rencontré avec vous dans la bruyère, vous savez bien de celui que vous nommiez Jacques, de votre cousin enfin!

— Jacques! s'écria Marie au comble de l'étonnement et se sentant presque défaillir à ce nom, Jacques vit encore?

fermé dans les cachots du château de Wildenberg.

Alors le jeune garçon entra dans tous les détails de la chasse de l'Archiduc et de son ascension sur les toits du manoir de Wildenberg, détail que nous connaissons déjà. Il poursuivit en disant:

— Déjà j'avais saisi le héron, lorsque les sons d'une voix inconnue arrivèrent jusqu'à moi par l'espèce de tuyau surdessus duquel j'étais perché. Effrayé, mon premier mouvement fut de me relever, et je songai à la fuite. Mais l'accent de cette voix était si suppliant que je revins à ma place.

— Qui que vous soyez, disait-elle, ayez pitié d'un pauvre prisonnier qui gémit ici depuis si longtemps.

— Hélas! répondis-je attendez-moi, je vais vous faire pour vous? J'ignore même où se trouve l'entrée de votre prison.

— N'êtes-vous pas Josquin, le petit garçon qui accompagnait mademoiselle Wyts dans la bruyère, lorsque je la revis pour la dernière fois?

— Oui, c'est moi; mais vous-même qui êtes-vous? qui vous retient captif dans ce château?

— Je vous dirai mon nom, le reste est trop long à vous dire... Je suis le neveu de monsieur de la Boucharderie, le cousin de mademoiselle Marie...

— Vous seriez donc?

— Jacques Wyts.

— Jacques Wyts! mais vous êtes alors le même qui êtes venu avec les Mutinés assiéger ce château?

— Oui, Josquin, et c'est à la suite de cette triste expédition que j'ai été plongé dans ce cachot... De grâce ayez pitié de moi! je ne vous demande pas de travailler à ma délivrance votre père, qui est mon géolier, vous en traiterait les moyens. Je n'ai qu'une prière à vous adresser: tâchez de faire connaître à mademoiselle Wyts que j'existe encore, car elle m'attend sans doute perfidement semé le bruit; dites-lui que je vis, que dans ma triste captivité toutes mes pensées sont pour elle...

— Mais, répondis-je plein d'indignation, vous êtes fou sans doute; votre odieux attentat n'a-t-il pas dû éteindre tout sentiment d'affection dans le cœur de ma maîtresse?

— Josquin, un mot vous expliquera toute ma conduite: je voulais arracher Marie au seigneur d'Isenghien, mon rival; j'ai échoué, voilà mon malheur.

— Bref, mademoiselle, votre cousin me parla si beau, implora si vivement, m'intéressa tellement à ses infirmités, que je promis de saisir la première occasion possible pour quitter la bruyère et pour vous venir trouver; ce n'est qu'hier que j'ai pu accomplir ce voyage, et en vérité, je ne sais trop comment vous recevoir mon message.

— Excellent et courageux enfant! repartit la jeune fille avec effusion, vous m'avez rendu un service que je n'oublierai de ma vie.

— Ainsi vous pardonnez à Jacques Wyts tous ses méfaits?

— Plus tard vous saurez tout, Josquin; pour le moment, je ne puis que vous exprimer ma profonde reconnaissance... Vous devez être harassé de fatigue, mon ami; vous vous reposez jusqu'à demain dans ce palais, où je vous ferai donner un logement convenable. En attendant que je fasse davantage pour vous, voici quelques écus pour votre récompense.

Ces détails furent bientôt transmis à l'Archiduchesse par Marie. Celle-ci ne pouvait dissimuler la joie et les espérances que lui inspirait une nouvelle si peu attendue et qui la rendait si heureuse; elle, qui peu d'instants auparavant n'avait aucun moyen de résister aux desirs de son père, elle, s'abandonnait sans réserve au découragement le plus profond, elle venait enfin de trouver un motif légitime d'un refus, dont rien ne justifiait d'abord la singularité.

La princesse, qui ne s'attendait pas à un semblable confidence, paraissait fort embarrassée; son front se plissait, sa bouche serrée annonçait une contrainte visible. Mais comme dans les circonstances épineuses, le moyen le plus sûr d'échapper à ce qu'elles ont de difficile, est d'aborder franchement les faits et de jouer cartes sur table, Isabelle regarda résolument la jeune fille.

— Marie, dit-elle, quel parti comptez-vous tirer du secret que vous venez d'apprendre?

— A-t-je eu le temps d'y songer, madame? repartit mademoiselle Wyts, que cette question fit rougir. Le bonheur que j'éprouve en sachant Jacques vivant encore, m'absorbe tout entière. Passer ainsi de l'excès du désespoir à la joie la plus vive, quand rien ne vous y préparait, ô madame, c'est plus que je ne puis supporter.

— Encore une foi, Marie, demanda son Altesse avec vivacité, qu'espérez-vous?

— Ce que j'espère, madame, répondit-elle radieuse de contentement, dois-je le dire à Votre Altesse... Mais, hélas! dit-elle redevenant tout à coup triste, que d'obstacles à surmonter! car Jacques est en grand danger; madame. Cette odieuse captivité inépuisable quand durera-t-elle elle est arbitraire, elle n'est pas le résultat d'un jugement! Je frémis rien qu'en y pensant. Quels sont les projets de mon père sur son prisonnier? Cet obscur cachot, le mystère qui entoure la disparition de Jacques, le secret qui a enveloppé jusqu'ici le sort de mon parent, tout cela ne menace-t-il pas cette affaire de quelque sinistre issue? Madame, Votre Altesse ne connaît pas encore le caractère ferme et inflexible du seigneur de la Boucharderie; vous ne savez pas jusqu'à quel point il pousse le fanatisme de l'honneur. Vous le dirais-je, mon Dieu! c'est la mort, la mort dans l'ombre et sans bruit, qui attend Jacques dans le château de Wildenberg!

— La mort, Marie! mais votre père a trop de respect pour les lois du pays il ne souillerait point ses mains d'un meurtre, car c'est ainsi qu'il faudrait nommer un semblable acte de justice privée.

— Ce n'est pas ainsi que mon père raisonne, madame. D'ailleurs, il invoquerait aisément, s'il commettait un meurtre, l'impunité que de Jacques, comme chef de Mutinés et la sentence de proscription dont il est frappé. Vous ne pouvez comprendre la colère qui anime mon père contre Jacques depuis sa défection; tous les liens du sang sont rompus entre eux; la haine la plus implacable a remplacé l'affection la plus vive; il ne pardonnera jamais à son neveu.

S'il ne l'a pas encore fait mourir, c'est qu'il se plaît à le torturer, à l'abandonner à toutes les incertitudes du sort qui l'attend. Pour mieux jouir du tourment de Jacques, il prolongera indéfiniment sa captivité, car il croit qu'elle est encore un secret pour tout le monde.

Isabelle se mit à réfléchir, et rompan peu après le silence:

— Ce Jacques Wyts est donc un intraitable hérétique, un rébelle forcené? demanda-t-elle avec cet air de doute, qui caractérise les questions de quelqu'un qui cherche à se former une conviction.

— Madame, je crois Jacques Wyts plus aveuglé plus opiniâtre surtout, que coupable.

— Et vous croyez qu'il n'y a point de puissance au monde capable de le ramener à ses devoirs, pas même la voix de l'honneur ou celle de l'amour.

— Madame, j'ignore, je crains... peut-être... balbutia la jeune fille.

— Marie, tout ce que vous m'avez confié, me persuade que votre parole peut beaucoup sur cette âme indomptable.

(A Continuer)

**O. CARON**  
 AVOCAT,  
 St. François du Lac.

**F. E. N. Boucher,**  
 AVOCAT.  
 St. François-du-Lac.

**Dr. GERVAIS**

Bureau: rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale

**Dr. HARDY**

Bureau: rue Bonaventure, vis-à-vis de M. S. Lefebvre

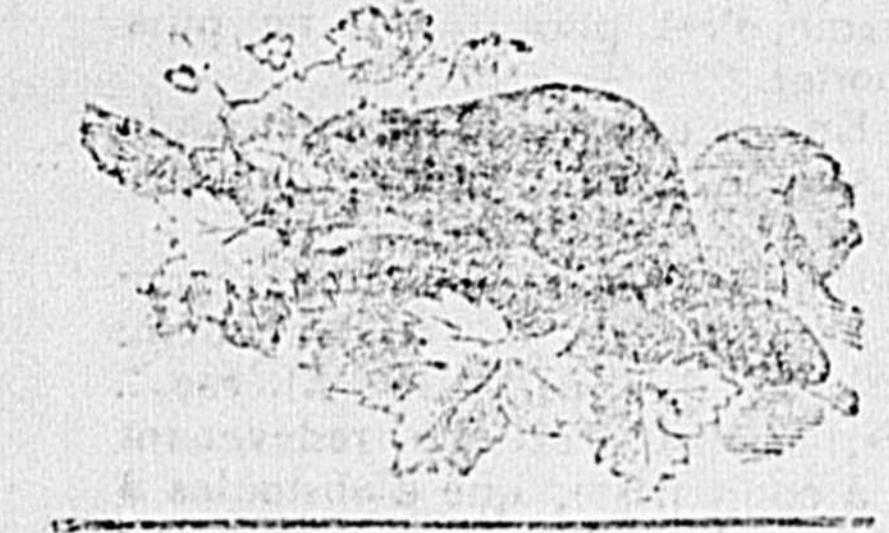
**I. L. CLAIR**

Bureau: rue Craig, vis-à-vis du Comptoir

Ceux de nos abonnés qui nous doivent, pour abonnement ou "Jobs", sont instamment priés de vouloir bien faire la faveur de payer au plus tôt. Depuis six ans que le "Constitutionnel" est fondé, ses souscripteurs ne peuvent à coup sûr, se plaindre qu'il les a traqués avec ses comptes.

Nous avons maintenant des dépenses énormes à rembourser et il nous faut absolument retirer nos créances.

Nous adressons depuis quelque temps, des comptes à nos abonnés retardataires. Nous espérons qu'ils se feront un devoir et un plaisir même de répondre à notre appel. Allons, braves abonnés, répondez à notre appel. Si nous ne pouvons faire promptement justice à notre réclamation, donnez-nous au moins des garanties que ce que nous devons sera payé un bon jour.



LE CONSTITUTIONNEL

TROIS-RIVIERES 8 JUILLET 1874

Elections Municipales.

Aujourd'hui à 9 hrs. a eu lieu l'élection du maire de la cité des Trois-Rivières pour l'année courante; jamais élection n'a été plus paisible et n'a été moins d'excitation. M. Arthur Turcotte agissait comme président de l'élection. A 9 hrs. précises, il s'avance sur le perron de l'Hôtel-de-Ville et demanda à la foule des citoyens assemblés de désigner celui qu'elle voulait pour maire. Des cris unanimes de Normand Normand! décidèrent immédiatement du sort de l'élection. Pas une voix opposée ne s'est fait entendre. En conséquence M. T. E. Normand a été proclamé dument élu maire de la cité.

Appelé à prendre la parole, M. T. E. Normand dit sur le ton du badinage, combien il était heureux d'avoir une élection si différente de celle du 7 juillet 1873; puis il fit remarquer que, grâce à la condouze mois. Ensuite M. Normand entra dans quelques détails sur l'administration des finances de la ville durant l'année, sur les recettes et les dépenses, sur l'augmentation de la propriété foncière, sur les constructions nouvelles, etc. En un mot il fit un exposé très-lucidé de la situation de nos affaires municipales, promettant de faire publier les détails dans les journaux pour l'information des citoyens, dans quelques jours.

Cette élection unanime et tout à fait unanime nous dispense de relever les calamités auxquelles il a été en butte de la part d'un journal qui doit comprendre aujourd'hui quelle est son influence dans notre ville. Puisque personne ne s'occupe de ce que dit cette feuille rédigée par la plume de l'Hypocondrie et de la basse jalousie et imprimée avec de l'encre mêlée de fiel, nous aurions bien tort de nous arrêter à ses filanderies envenimées.

Nous avons attendu le verdict du public sans nous défendre. Aujourd'hui nous l'avons eu ce verdict par l'élection unanime de M. Normand.

Au quartier St. Philippe: M. A. M. Cooke, élu unanimement.

Au quartier St. Ursule: M. Alex. Bajtist réélu unanimement.

Au quartier St. Louis: M. James McDougall élu unanimement à la place de M. James Shortis qui n'a pas voulu se porter de nouveau candidat.

Au quartier Notre Dame: M. P. B. Vanasse.

Le Club Cartier.

Tel est le nom d'un club récemment fondé par la jeunesse conservatrice, à Montréal. Etudier les questions politiques du jour, défendre les principes conservateurs, voici en deux mots le but qui se propose les fondateurs du Club Cartier.

Quelques journaux de Montréal ont en lui avec bonheur l'apparition de cette société dont la devise est *franc et sans dol*. Voici ce qu'en dit la *Minerve*: "Le Club Cartier a été fondé dans le but d'étudier les questions politiques à l'égard du jour et de défendre les principes conservateurs. Si son existence a été relativement ignorée jusqu'à ce jour, ce n'est pas parce que cette société se cache dans l'ombre, mais parce qu'elle est si manifeste que la publicité n'était pas nécessaire à sa prospérité. Il nous a semblé que dans toutes les organisations de ce genre, on a abusé de la publicité pour mettre en scène tel ou tel individu. Il nous a semblé

qu'il importait peu au public de savoir si M. ou tel avait exprimé son opinion sur un sujet quelconque. "Le Club Cartier" était bien décidé à travailler discrètement sans recourir à la réclame ni au *profumo* pour se soutenir. S'il vient aujourd'hui s'affirmer en face de tous, c'est parce que son nom a été jeté avec malveillance dans le domaine de la publicité et dans le but de le représenter sous un jour faux et mensonger.

De son côté le *Nouveau Monde* parle en ces termes du nouveau club: "Il existe depuis quelques mois, parmi la jeunesse canadienne un club composé de jeunes gens et fondé dans les intérêts du parti conservateur.

Il porta le nom de "Club Cartier" et sa devise est celle adoptée par l'Honorable politique dont ce nom rappelle le souvenir: "Franc et sans dol".

Nous ne connaissons pas le programme de cette organisation politique; nous n'avons à croire cependant que l'on y professait que ce n'est pas aux intérêts religieux et nationaux à se plier aux exigences d'un parti, mais au parti à conformer ses vues et son action de manière à atteindre le plus grand bien et que c'est dans ce sens que l'on y travaille.

C'est à cette seule condition qu'une organisation de ce genre peut avoir une portée véritablement utile pour le pays et pour ceux qui en sont membres.

"Franc et sans dol" est une belle devise, à laquelle il importe avant toute chose de ne pas manquer.

Seul de tous les journaux de Montréal, *Le Public* recueille le Club Cartier avec mépris et dédain.

Heureusement que tout le monde sait ce qu'il faut penser de ces dévants dont le plus grand mérite, jusqu'à ce jour, a été de vouloir tourner en ridicule tout ce qui venait du parti qu'ils ont naguère envenimé.

Comète.

On voit en ce moment près de la constellation de la Grande Ourse une belle comète dont les proportions augmentent de plus en plus depuis le 13 juin dernier. A cette époque elle apparut au firmament comme une petite étoile, le 19 juin elle avait l'apparence d'une étoile allongée dont on pouvait distinguer la queue à l'aide d'une lunette d'opéra.

Une proclamation du Gouvernement est publiée dans la *Gazette officielle* de samedi applicable à Manitoba toutes les lois du Royaume du Canada, avec l'exception de la perception et l'administration du revenu intérieur.

Un ordre général de milice publié dans le même journal transfère les quartiers-généraux de la 3<sup>e</sup> division de brigade des Trois-Rivières à B. Thériault.

Le 2<sup>e</sup> Lieutenant surarménaire Carroll Ryan se devant du 19<sup>e</sup> Rég. de S. M.) Batterie No. 4. Brigade d'artillerie de place d'Ottawa, est promu au même rang comme second Lieutenant d'Artillerie.

Le Lieut.-Col. A. G. Forrest est rapatrié de place d'Ottawa, pour avoir refusé d'obéir à un ordre concernant la parade de la brigade le 25 mai; cependant en considération de ses longs services passés, il est inscrit avec son titre sur la liste de retraite.

Si l'on en croit le *Chronicle* de Québec, les travaux du chemin de fer de Nord se raient sérieusement commencés. Six cents hommes sont à l'ouvrage d'après ce journal. Le droit de passage est assuré jusqu'à Trois-Rivières. Le contrat a été donné pour la construction des clôtures, les perches sont rendus sur les lieux et la construction des clôtures est commencée. Une quantité de pièces de charpente sont aussi rendues à destination. Une carrière de pierre a été ouverte à Batiscan et une quantité de pierre préparée pour le pont à être construit à cet endroit, d'autres carrières ont été aussi ouvertes et la pierre préparée pour tous les ouvrages depuis le pont Jacques-Cartier jusqu'à Deschambault. Des travaux s'exécutent entre Québec et la passe Paradis, et entre la rivière Jacques-Cartier et le pont St. Anne.

L'hon. M. Sully Smith vient de laisser sa place d'inspecteur des bureaux d'endossement de Haut Canada, afin de rentrer dans la vie publique par la législature locale.

Nous apprenons qu'un nombre considérable de canadiens-français, établis à Marquette, Michigan, et dans les voisinages se proposent d'émigrer à Manitoba. M. Théophile Roy, qui est à la tête de ce mouvement voudrait avoir, si possible, un township entier pour cette colonie qui nous arriverait pourvue de toutes les choses nécessaires à l'exploitation du sol. Il paraît de plus, que cette colonie sera accompagnée d'un prêtre, de marchands, d'hommes d'affaires et de profession. Nous espérons que les démarches de M. Roy auront plein succès. — *Héra.*

Le *Globe* annonce que c'est l'intention du gouvernement de commencer immédiatement les travaux nécessaires pour ouvrir les communications avec les territoires du nord-ouest. Une ligne de chemin de fer sera localisée aussitôt que possible, entre la Baie du Tonnerre et le lac des Mills. L'un qui une fois construit facilitera le transport sur la route du Fort Gary et formera partiellement du chemin qui doit relier la Baie du Tonnerre à Winnipeg.

Une lettre de San Francisco annonce que M. A. Buiés y est arrivé fort malade, et que, malgré les fatigues d'un si long voyage en chemin de fer, il ne tardera pas à se reconnaître en ce pays. M. Buiés aura sans doute éprouvé beaucoup de désagréments pendant son voyage.

D'après une dépêche de Washington, l'affaire du *Virginia* n'aurait pas dit son dernier mot. Une grave difficulté s'éleva de la demande faite à l'Espagne au nom des États-Unis par le ministre Cushing, d'une indemnité pleine et entière pour la vie des prisonniers mis à mort sur l'ordre de Bariel.

Un Américain vient de prendre une religion en demandant \$20,000 contre son voisin qui lui a enlevé sa femme. Le défendeur offre de remettre la femme, mais le mari veut l'argent.

On continue à mentionner le nom de l'hon. M. Cameron comme devant remplacer M. Morris, Lieut-Gouverneur de Manitoba.

"Nous avons contracté le rouget qui les sauvages de la Saskatchewan se préparaient à faire la guerre. Depuis, nous avons eu de plus amples renseignements qui nous rassurent sur leurs dispositions, et nous font connaître leurs intentions. Il appert que les autorités canadiennes ont promis de conclure un traité avec les Cris il y a trois années, et que depuis cette époque, elles ont été obligées de remplir leurs engagements. Or, les Sauvages voient avec inquiétude l'invasion rapide des blancs qui s'emparent des terres, et ils se plaignent amèrement d'un retard qui leur devient préjudiciable. Le Dr. Convent, qui demeure à Carleton, est arrivé ici cette semaine, et à son long séjour, il a eu à ce sujet avec le Lieut-Gouverneur M. Morris. Toutefois, il ne fut fait pas de promesse formelle sur la patience des Sauvages, et il serait prudent d'éviter d'entamer avec eux des négociations et de les satisfaire de quelques façons. Nous avons déjà bien assez de nos embarras locaux, sans provoquer par notre négligence de nouvelles difficultés." — *Héra.*

Un auteur qui n'était pas bête, c'est écrit: "Et bien, en vérité, les sots auront beau dire, quand on s'en va un peu, c'est souvent l'été." — *Héra.*

Diplo qui me semble compréhensible, ces deux vers à merveille, applaudir la citation que j'en fais.

Les sots, ami lecteur, seront ceux qui en me voyant revenir sur l'orthographe du mot "notre ville, croiront que *Diplo* et moi nous cherchons à les... embêter. Vous voyez que je ne suis pas tendre.

Dans votre dernière (21 juin) bon cher *Diplo*, vous laissez échapper un cri du cœur: "Enfin, nous y voilà!"

C'est donc que vous cherchez cette occasion que vous ne me le laissez pas. Malin espiegle! Et moi qui m'évertuais à faire descendre M. de la Violente de votre canot d'écorce pour la faire monter dans ma banque! Comme on se trouve, hélas! sur les intentions des gens! Ou vous en

Enfin nous y voilà! C'est fort bien. La passe d'armes commence. "Bonne garde!"

Heul r du ang sur l'acier des canons! Coel, c'est du Veullot. Salut, car c'est une rude besogne à parler correctement, que de faire venir du sang d'une plume suée dans les yeux, sur l'acier d'un canon ou d'une canotière. Le poète à son langage à lui vous le savez.

L'exception grammaticale que vous m'indiquez comme moi-même moyen de défense n'est pas mal trouvée. De l'accepter. La langue française est absolument fournie d'exception. Mais l'exception n'est de plus d'une cause. Il y a l'usage, qui vaut beaucoup. Il y a aussi un je ne sais quoi qui fait partie de ce que l'on est convenu d'appeler le génie de la langue.

Sur ce dernier point il y aurait une curieuse expérience à faire. Ce serait de dicter à quelques écrivains distingués de la vieille France (Veullot, Daplanou, Guizot) un passage dans lequel on ferait entrer une ou plusieurs fois le nom "Trois-Rivières." Je suis convaincu que ces écrivains, se guidant sur le génie de la langue (et risquant tout sur l'histoire des Trois-Rivières, bien sûr!) deviendraient à coup sûr pour quoi nous ne mettrions l'article? Vous ne direz que l'épreuve que je réclame n'est pas faite, et que c'est sans doute un peu tard, mais tant, qu'elle n'aura pas été faite, je tiens à mon opinion.

Ce qui est plus vivement explicable, c'est le côté historique de la question. Là, je suis à l'abri de toute attaque. Depuis 1603, date où se reconstruit le fort pour la première fois dans ce lieu, jusqu'à l'année 1793 c'est à dire durant une période de cent quatre-vingt-trois ans, il n'existe pas un seul mot dans aucun qui ne mentionne l'article. C'est un fait qui toutes font respectables, vous l'avouerez.

Puisque l'on écrit, invariablement "les Trois-Rivières, aux Trois-Rivières, des Trois-Rivières," c'est que l'on croyait bien faire; et ceux qui s'expriment ainsi n'ont pas les premiers venus, comme l'on dit. C'étaient Champlain, Lescaur, Sagard, les Jésuites, les gouverneurs, les officiers, les juges, et les notaires.

Vous me reprochez que les trois chemins peuvent fort bien s'entendre l'article, mais que la ville n'en a pas besoin. Je ne suis pas seul à me méprendre sur le raisonnement, et d'ailleurs, les personnages que je viens de citer (sauf Sagard et Lescaur) écrivaient alors que la ville existait, et qui n'auraient pu s'en passer. Ils faisaient donc mention de l'article, et c'est là que l'on a vu le nom qu'on lui avait pu prétendre imposé. L'écrivain avec l'article, comme le *Nouveau-Orléans* le décrit, la Pointe-du-Lac, les Grondines, Leclerc, la Présentation (O-

densburg), la Rochelle, la Morvan, et tant d'autres!

Cependant, direz-vous, il y a des années que nombre de personnes suppriment l'article. Hé, oui! mais qu'est-ce que cela prouve? Les innovations sont toujours plus ou moins bien accueillies. Il sera difficile cependant de soutenir que nous parlons le français plus correctement que nos pères.

L'anglais est glorieusement partout. On ferait un dictionnaire des mots et des expressions employés quotidiennement par des Canadiens-français et qui sont tout simplement de l'anglais un peu brossé. Les classes soi-disant instruites tombent plus que le peuple dans ce défaut; cela surprendrait à dire qu'il n'y a pas eu une période tout dévolue à quelle soit. Il y aurait au moins dix chapitres à écrire sur cette "actualité."

ORESTE.

Nous prenons dans le *Métis* du 20 juin dernier les nouvelles suivantes le Manitoba et du Nord-Ouest:

Le 1<sup>er</sup> juillet, la question de la juridiction de nos tribunaux dans l'arrondissement de nos tribunaux devant Son Honneur le Juge-en-Chief, M. Wood. Nos lecteurs connaissent déjà les raisons sur lesquelles se sont appuyés les avocats de la défense les Hon. MM. Royal et Dabne, pour révoquer la compétence de la Cour. Aussi bien nous nous dispenserons d'exposer ici de nouveaux arguments que l'hon. M. Royal a développés avec beaucoup de force. Son Honneur le Juge-en-Chief, déclare néanmoins, que la Cour avait parfaitement droit de prendre connaissance de l'exception. Et l'instruction du procès fut alors remise à jeudi dernier, mais renvoyée finalement à une époque ultérieure. Le grand nombre de témoins cités à comparaître, excluant toute possibilité de clore le litige durant le présent terme, la Cour a décidé de suspendre les procédures jusqu'à une date indéterminée.

MM. Lépine et Legimodière dont le procès a été remis à une date ultérieure, ont fourni les mêmes garanties pour leur comparution en temps convenable. On ne sait pas encore si la Cour attendra jusqu'au prochain terme, pour l'instruction de leur procès, ou s'il y aura un tour de spécial.

Son Honneur le Juge en Chef a dit qu'il renverrait volontiers André Naud, à la liberté s'il n'était pas détenu en prison pour subir son procès pendant le présent terme sous l'incapacité d'avoir voulu s'échapper des mains de la justice.

La nouvelle organisation du Grand Tronc est terminée en tant que les nominations sont concernées. M. Hielson est nommé président du bureau de direction en Canada, et M. Sargent, vice-président et gérant du chemin. L'administration du chemin appartient au président en Conseil. Celui-ci se compose du vice-président, des chefs des quatre départements des locomotives et chars à vapeur, des conducteurs, des passagers, du fret.

Le conseil se réunit à l'Assemblée générale, mais ne vote rien. Tous les actes du conseil sont soumis à l'approbation du bureau de Londres.

M. Potter, président du Bureau, parti de Londres le 1<sup>er</sup> août pour venir installer M. Sargent.

Les journaux spéciaux anglais, comme le *London Review* et *Journal* ont écrit de M. Sargent en termes fort élogieux et attribuent à ses efforts le fait que sous son administration le chemin de fer de South Devon a été divisé en deux années de 1844 et 1850. — *Bien Public.*

Liste des Prix décernés aux Élèves du Pensionnat des Ursulines de Trois-Rivières le 30 Juin 1874.

Distribution des Croix d'Honneur et des Couronnes décernées à plus dignes.

1<sup>re</sup> DIVISION. CROIX ET COURONNES. Dlle. Clotilde Lundy, Lucina Beauchemin, Séverina Beauchemin, Alphonsine Cormier.

CLASSE DE RHETORIQUE 2<sup>e</sup> DIVISION. Dlle. Katie Kelly. Cinq 1<sup>er</sup> Prix: Grammaire Anglaise, Arithmétique, Algèbre, Mythologie, Broderie en laine.

Trois 2<sup>es</sup> Prix: Astronomie, Ouvrage encre, Ordre.

Quatre mentions honorables: Instruction Religieuse, Rhétorique, Style Epistolaire, Tenue des Livres, Botanique, Histoire Romaine, Géométrie, Musique Instrumentale (Piano).

Dlle. Mary Hogan. Six 1<sup>er</sup> Prix: Style Epistolaire, Astronomie, Géométrie, Hist. Romaine, Musique Instrumentale (Piano) Ouvrage en cre. Cinq 2<sup>es</sup> Prix: Instruction Religieuse, Grammaire anglaise, Rhétorique, Botanique, Ordre.

Six mentions honorables: Arithmétique, Tenue des Livres, Mythologie, Musique Vocale, Broderie en laine, Art de se servir de la Machine à coudre.

Dlle. Cecilia Lundy—Six 1<sup>er</sup> Prix: Instruction Religieuse, Rhétorique, Botanique, Broderie en laine, Ouvrage en cre, Ordre.

Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Style Epistolaire, Histoire Romaine, Tenue des Livres, Géométrie.

Cinq mentions hon: Arithmétique, Astronomie, Algèbre, Mythologie, Musique Instrumentale (Piano).

Dlle. Mary Dunn—Cinq 1<sup>er</sup> Prix: Tenue des Livres, Musique Vocale, Ouvrage en cre, Broderie en laine, Ordre.

Deux 2<sup>es</sup> Prix: Arithmétique, Mythologie.

Sept mentions hon: Instruction Religieuse, Grammaire Anglaise, Algèbre, Astronomie, Géométrie, Histoire Romaine, Botanique.

CLASSE DE LITTÉRATURE. 1<sup>re</sup> DIVISION. Dlle. Josephine Feigon.—Huit 1<sup>er</sup> Prix: Littérature Française et Anglaise, Grammaire Anglaise, Histoire Romaine, Histoire du Moyen Age, Botanique, Version, Météorologie, Ouvrage en Passement.

Cinq 2<sup>es</sup> Prix: Géographie, Arithmétique, Tenue des Livres, Mythologie, Ordre.

Un 3<sup>e</sup> Prix: Couture.

Quatre mentions hon: Instruction Religieuse, Analyse Logique, Style Epistolaire, Musique Vocale.

Dlle. Lucina Beauchemin—Cinq 1<sup>er</sup> Prix: Instruction Religieuse, Arithmétique, Tenue des Livres, Broderie en laine, Assiduité.

Cinq 2<sup>es</sup> Prix: Analyse Logique, Grammaire Anglaise, Ordre, Couture, Musique Instrumentale (Piano).

Sept Mentions hon. Style Epistolaire, Géographie, Littérature Française, Hist. du Moyen Age, Mythologie, Météorologie, Version.

Dlle. Séverina Beauchemin: Trois 1<sup>er</sup> Prix: Analyse Logique, Couture, Broderie en laine.

Sept 2<sup>es</sup> Prix: Instruction Religieuse, Littérature Française, Style Epistolaire, Tenue des Livres, Météorologie, Ordre, Assiduité.

Cinq 3<sup>es</sup> Prix: Musique Instrumentale (Piano).

Sept mentions hon. Grammaire Anglaise, Géographie, Analyse Logique, Histoire du Moyen Age, Mythologie, Version, Musique Vocale.

Dlle. Angéline Giroux. Quatre 1<sup>er</sup> Prix: Style Epistolaire, Géographie, Mythologie, Musique Vocale.

Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Histoire du Moyen Age, Version, Musique Instrumentale (Piano), Dessin.

Un 3<sup>e</sup> Prix: Météorologie.

Six m. h. Instruction Religieuse, Analyse Logique.

Grammaire Anglaise, Littérature Française, Tenue des Livres.

Broderie en laine, Trikot, Art de se servir de la Machine à coudre.

CLASSE DE LITTÉRATURE. 2<sup>e</sup> DIVISION. Dlle. Agie McDougall. Treize 1<sup>er</sup> Prix: Grammaire Française, Style Epistolaire, Arithmétique, Tenue des Livres, Géométrie, Géographie, Musique Instrumentale (Piano), Dessin à l'aquarelle, Couture Broderie en laine, Trikot, Assiduité, Musique Vocale, Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Littérature Française, Astronomie, Algèbre, Ordre. Deux mentions honorables: Hist. de France, Météorologie.

Dlle. Juliette Genest—Deux 1<sup>er</sup> Prix: Littérature Française, Hist. de France, Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Instruction Religieuse, Géographie, Météorologie, Ouvrage en crochet. Un 3<sup>e</sup> Prix: Musique Vocale, Quatre mentions hon: Grammaire Française, Style Epistolaire, Ordre, Broderie en laine.

Dlle. Alphonsine Cormier—Trois 1<sup>er</sup> Prix: Instruction Religieuse, Hist. d'Amérique, Assiduité.

Deux 2<sup>es</sup> Prix: Hist. de France, Ordre. Trois 3<sup>es</sup> Prix: Grammaire Française, Chant, Ouvrage au crochet.

CLASSE DE RHETORIQUE 2<sup>e</sup> DIVISION. Dlle. Katie Kelly. Cinq 1<sup>er</sup> Prix: Grammaire Anglaise, Arithmétique, Algèbre, Mythologie, Broderie en laine.

Trois 2<sup>es</sup> Prix: Astronomie, Ouvrage encre, Ordre.

Quatre mentions honorables: Instruction Religieuse, Rhétorique, Style Epistolaire, Tenue des Livres, Botanique, Histoire Romaine, Géométrie, Musique Instrumentale (Piano).

Dlle. Mary Hogan. Six 1<sup>er</sup> Prix: Style Epistolaire, Astronomie, Géométrie, Hist. Romaine, Musique Instrumentale (Piano) Ouvrage en cre. Cinq 2<sup>es</sup> Prix: Instruction Religieuse, Grammaire anglaise, Rhétorique, Botanique, Ordre.

Six mentions honorables: Arithmétique, Tenue des Livres, Mythologie, Musique Vocale, Broderie en laine, Art de se servir de la Machine à coudre.

Dlle. Cecilia Lundy—Six 1<sup>er</sup> Prix: Instruction Religieuse, Rhétorique, Botanique, Broderie en laine, Ouvrage en cre, Ordre.

Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Style Epistolaire, Histoire Romaine, Tenue des Livres, Géométrie.

Cinq mentions hon: Arithmétique, Astronomie, Algèbre, Mythologie, Musique Instrumentale (Piano).

Dlle. Mary Dunn—Cinq 1<sup>er</sup> Prix: Tenue des Livres, Musique Vocale, Ouvrage en cre, Broderie en laine, Ordre.

Deux 2<sup>es</sup> Prix: Arithmétique, Mythologie.

Sept mentions hon: Instruction Religieuse, Grammaire Anglaise, Algèbre, Astronomie, Géométrie, Histoire Romaine, Botanique.

CLASSE DE LITTÉRATURE. 1<sup>re</sup> DIVISION. Dlle. Josephine Feigon.—Huit 1<sup>er</sup> Prix: Littérature Française et Anglaise, Grammaire Anglaise, Histoire Romaine, Histoire du Moyen Age, Botanique, Version, Météorologie, Ouvrage en Passement.

Cinq 2<sup>es</sup> Prix: Géographie, Arithmétique, Tenue des Livres, Mythologie, Ordre.

Un 3<sup>e</sup> Prix: Couture.

Quatre mentions hon: Instruction Religieuse, Analyse Logique, Style Epistolaire, Musique Vocale.

Dlle. Lucina Beauchemin—Cinq 1<sup>er</sup> Prix: Instruction Religieuse, Arithmétique, Tenue des Livres, Broderie en laine, Assiduité.

Cinq 2<sup>es</sup> Prix: Analyse Logique, Grammaire Anglaise, Ordre, Couture, Musique Instrumentale (Piano).

Sept Mentions hon. Style Epistolaire, Géographie, Littérature Française, Hist. du Moyen Age, Mythologie, Météorologie, Version.

Dlle. Séverina Beauchemin: Trois 1<sup>er</sup> Prix: Analyse Logique, Couture, Broderie en laine.

Sept 2<sup>es</sup> Prix: Instruction Religieuse, Littérature Française, Style Epistolaire, Tenue des Livres, Météorologie, Ordre, Assiduité.

Cinq 3<sup>es</sup> Prix: Musique Instrumentale (Piano).

Sept mentions hon. Grammaire Anglaise, Géographie, Analyse Logique, Histoire du Moyen Age, Mythologie, Version, Musique Vocale.

Dlle. Angéline Giroux. Quatre 1<sup>er</sup> Prix: Style Epistolaire, Géographie, Mythologie, Musique Vocale.

Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Histoire du Moyen Age, Version, Musique Instrumentale (Piano), Dessin.

Un 3<sup>e</sup> Prix: Météorologie.

Six m. h. Instruction Religieuse, Analyse Logique.

Grammaire Anglaise, Littérature Française, Tenue des Livres.

Broderie en laine, Trikot, Art de se servir de la Machine à coudre.

CLASSE DE LITTÉRATURE. 2<sup>e</sup> DIVISION. Dlle. Agie McDougall. Treize 1<sup>er</sup> Prix: Grammaire Française, Style Epistolaire, Arithmétique, Tenue des Livres, Géométrie, Géographie, Musique Instrumentale (Piano), Dessin à l'aquarelle, Couture Broderie en laine, Trikot, Assiduité, Musique Vocale, Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Littérature Française, Astronomie, Algèbre, Ordre. Deux mentions honorables: Hist. de France, Météorologie.

Dlle. Juliette Genest—Deux 1<sup>er</sup> Prix: Littérature Française, Hist. de France, Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Instruction Religieuse, Géographie, Météorologie, Ouvrage en crochet. Un 3<sup>e</sup> Prix: Musique Vocale, Quatre mentions hon: Grammaire Française, Style Epistolaire, Ordre, Broderie en laine.

Dlle. Alphonsine Cormier—Trois 1<sup>er</sup> Prix: Instruction Religieuse, Hist. d'Amérique, Assiduité.

Deux 2<sup>es</sup> Prix: Hist. de France, Ordre. Trois 3<sup>es</sup> Prix: Grammaire Française, Chant, Ouvrage au crochet.

Deux 2<sup>es</sup> Prix: Grammaire Anglaise, Histoire de Grèce.

Un 3<sup>e</sup> Prix: Géographie. Une ment. hon: Musique Instrumentale (Piano).

CLASSE DE GRAMMAIRE. 1<sup>re</sup> DIVISION. Dlle. Louisa O'Keefe—Cinq 1<sup>er</sup> Prix: Instruction Religieuse, Notions de Littérature Anglaise, Géographie, Météorologie, Hist. Romaine.

Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Grammaire Française, Grammaire Anglaise, Style Epistolaire, Arithmétique.

Un 3<sup>e</sup> Prix: Musique Vocale. Une ment. hon: Broderie en laine.

Dlle. Annie McDougall—Neuf 1<sup>er</sup> Prix: Grammaire Anglaise, Arithmétique, Hist. de Canada, Musique Vocale, Musique Instrumentale (Piano) Cont., Broderie en laine, Trikot, Assiduité. Trois 2<sup>es</sup> Prix: Météorologie, Ecriture, Ordre. Un 3<sup>e</sup> Prix: Hist. Romaine.

Dlle. Maggie Cavanagh.—Un 1<sup>er</sup> Prix: Musique Vocale. Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Hist. Romaine, Hist. du Canada, Ouvrage en cre, Assiduité. Trois 3<sup>es</sup> Prix: Grammaire Anglaise, Météorologie, Art de se servir de la machine à coudre. Quatre mentions hon: Instruction Religieuse, Arithmétique, Dessin, Ouvrage en Passement.

Dlle. Corinne Martin—Trois 1<sup>er</sup> Prix: Grammaire Française, Version, Musique Vocale. Quatre 2<sup>es</sup> Prix: Hist. Instrumentale (Piano) Un 3<sup>e</sup> Prix: Arithmétique. Deux m. h. Dessin, Ouvrage en Passement.

Dlle. Mary Marland—Deux 1<sup>er</sup> Prix: Ouvrage en cre, Trikot. Trois 2<sup>es</sup> Prix: Hist. de Grèce, Ordre, Broderie en laine. Deux m. h. Grammaire Anglaise, Dessin.

Broderie en soie Musique Voce de Assidui... Un 2d prix Musique Instrumentale... (A Continuer)

Compagnie du Richelieu. A partir de mercredi, le 8 de juillet courant et jusqu'à nouvel avis, le Bateau à Vapeur...

Compagnie du Richelieu. Nouvelle ligne de Steamers POUR QUEBEC. Tous les jours (les Dimanches exceptés)

On lit dans l'Étoile du Nord de St. Paul - Vendredi dernier, une femme d'assez bonne mine, et paraissant âgée de vingt-cinq à vingt-huit ans, arriva dans la ville...

Compagnie du Richelieu. Les Splendides Steamers à vapeur Re-sommer... (A Continuer)

LA ROSE BLANCHE. Poudre à Pâtisserie. ASK FOR THE WHITE ROSE Baking Powder. B.M.J.E.A. HART, Agent.

AVIS. Tous les personnes enlétées en vers la succession de feu JOSEPH DUBRENE fils, sont priées de payer leur compte...

RESTAURANT NABOISSE VEILLETTE. Coin des Rues Notre-Dame et St. George. Maison de M. ARTHUR.

Banque de Québec. Département d'Épargne. La Banque recevra des dépôts, sur l'argent...

Corporation des Trois-Rivières. AVIS PUBLIC DEBENTURES. Les soumissions en chertés, et adressées au sousigné...

Cour de Circuit. Pour le District de Trois-Rivières. Le vingt-deuxième jour de Juin Mil huit cent soixante quatorze.

AVIS. Par un arrangement passé entre MM. les Marchands de Marchandises sèches de cette ville et de leurs commises, le Public est respectueusement informé...

Corporation des Trois-Rivières. AVIS PUBLIC. Les listes des électeurs qualifiés à voter dans chacune des quatre sections de cette cité, aux ÉLECTIONS MUNICIPALES...

La Joie & Fère, Assortiment Complet. MARCHANDISES SÈCHES. Rues N. B. & St. Pierre.

AVIS AUX CONNOMATEURS DE GAZ. Le Consommateur de Gaz soucieux d'obtenir le meilleur service...

LA BOUILLOIRE FOUÉE RUE ST. ANTOINE. Aussi: Grande Variété de PÂTISSERIES, HARBON ET AUTRES.

St. James Hotel. RUE DU FLEUVE. Près du Quai de la Cie du Richelieu. Vis-à-vis l'Hotel Fernier.

BUREAU DE POSTE, TROIS-RIVIERES. Arrivée et Départ des Malles. POUR L'ÉTÉ.

Table with columns: Destination, Time, and Remarks. Includes entries for Montal, Québec, Sorel, Bécancour, etc.

Grande vente de lots à bâtir. LE SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES offre en vente QUATRE-VINGTS lots magnifiques...

Seulement UNE Piastre. LE COMPAS MAGNETIQUE CONSERVATEUR ET INDICATEUR, parait BIEN pour la pêche de chaque voyageur...

AVIS. Le Soussigné Olivier Duval, curateur aux biens de Joseph Pothier, ci devant cultivateur de la terre de St. Pierre, donne avis...

Mme. Isaac St. Cyr, MODISTE. RUE DU PLATON. Mme. Isaac St. Cyr informe le public, qu'elle vient de recevoir...

LA FEUILLE D'ERABLE. MAGASIN NOUVEAU! Magasin à Bon Marché. Messieurs TRÉPANIÉ & LACERTE ayant ouvert un magasin de Marchandises Sèches...

BANDAGES BANDES DE SELLY en coutil, adoucissement, confort, et adhésif pour l'usage de la chirurgie.

GEORGES BALCER, IMPORTATEUR. COMMISSIONNAIRE. A transféré son office ses magasins de la rue Notre-Dame & ALEXANDRE.

ACTES DE PIÈTE ET DE BIEN. SPÉCIALITÉ POUR FUMEURS. L'ÉTOFFES, LAINAGE, BONNETERIE, MERCERIE, COUPELLERIE.

EN GROS SEULEMENT. Important! Important! PAS DE BLAGUE! VENTE D'UN Fond de Marchandises Sèches.

Chance Exceptionnelle! Le public est invité à faire une visite! GODEF. LASSALLE. Enseigne de la Sicie Ronde Rouge.

Instituteur Demandé. On demande un Instituteur pour tenir l'école modèle (du Village) de la municipalité scolaire de la Rivière du Loup.

Acte de Faillite de 1869. ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de PIERRE THÉRIEN, commerçant, de la Rivière-du-Loup (en haut).

PROVINCE DE QUEBEC. CANADA. District de Trois-Rivières, Comté de Champlain. Acte Concernant la Faillite 1869.

Acte de Faillite de 1869. Dans l'affaire de Louis Ursicse Fugère, Marchand de la paroisse St. Narcisse.

Province de Québec. District des Trois-Rivières. Cour Supérieure. Acte de Faillite de 1869.

Province de Québec. CANADA. District de Trois-Rivières, COMTE DE CHAMPLAIN. Acte concernant la Faillite de 1869.

Acte concernant la faillite de 1869. ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JOSEPH FRIGON marchand de la paroisse de St. Maurice.

Acte concernant la faillite de 1869. ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de ETIENNE EDMOND VIGNEAU.

Acte de Faillite de 1869. ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JOSEPH FRIGON, de la Paroisse de St. Maurice.

Province de Québec. District des Trois-Rivières. Cour Supérieure. ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Province de Québec. District des Trois-Rivières. Cour Supérieure. Acte de Faillite de 1869. ET SES AMENDEMENTS.

